

Vie municipale

N.1718 - 12 JUILLET 2024

FC HCC - SOIRÉE FEU D'ARTIFICE

Rendez-vous le **12 juillet** prochain, à l'espace Le Maout, pour notre soirée moules-frites avant d'admirer le feu d'artifice !

Le programme en détail :

- ▶ À partir de 19h30 : formule repas + boisson + dessert (Moules-frites (15€)/ Galette ou pain-saucisse (9€)), par le FC HCC,
- ▶ À partir de 20h : bal populaire animé par l'orchestre Jérôme Robert,
- ▶ 23h : feu d'artifice,
- ▶ À partir de 23h30 : animation DJ.

Contact : 06 73 68 55 15



PAUSE ESTIVALE - HEBDO



Cet été, l'hebdo prend un temps de repos ! La reprise de L'Hermitage hebdo se fera le **29 août**. Vous pouvez continuer à suivre l'actualité de la ville sur les autres canaux de communication : site internet, Panneau Pocket, facebook et instagram.

Les associations peuvent continuer à nous transmettre les futurs événements de la rentrée à l'adresse suivante : hebdo@ville-lhermitage.fr

Bel été à tous !



AGENDA

VENDREDI 12 JUILLET

- Soirée feu d'artifice - Espace C. Le Maout :
- 19h30 - Moules-frites FC HCC
- 20h à 23h - Bal populaire
- 23h - Feu d'artifice
- 23h30 - animation DJ

MARDI 6 AOÛT

- Livres en balade - 15h - Parc du Presbytère.

LUNDI 12 AOÛT

- Permanence PMI - Espace petite enfance (sur RDV).

MARDI 3 SEPTEMBRE

- Permanence architecte conseil Le Rheu (sur RDV).

RELAJ BABY-SITTING



L'été est là, vous êtes jeunes, vous cherchez à faire du baby-sitting ? Vous êtes parents, vous cherchez un baby-sitter ? La Maison des Jeunes propose une solution, le «**Relais Baby-Sitting**».

Ce service de mise en relation, simple et gratuit, sur inscription, entre d'une part les parents cherchant à faire garder occasionnellement leur enfant, et d'autre part les jeunes (à partir de 16 ans) qui souhaitent travailler comme baby-sitter.

La Maison des Jeunes centralise les offres, les demandes et les coordonnées de chacun. Les répertoires sont disponibles uniquement auprès de la Maison des Jeunes : 12 rue de la poste.

▶ Renseignements et inscriptions :

06 47 87 81 86

maisondesjeunes@ville-lhermitage.fr

PASSERELLE/MAISON DES JEUNES

Cet été, venez-nous retrouver pour passer de bons moments à la Passerelle (9-12 ans) et à la Maison des Jeunes (11-17 ans) !

Découvrez les programmes



d'activités des structures :

- ▶ activités artistiques, sportives, culinaires, sorties de loisirs... vous seront proposées.
- ▶ des sorties à la journée sont également prévues au lac de Trémelin, au Futuroscope, à Cobac Parc..., ainsi que des rencontres avec les jeunes de La Chapelle-Thouarault et Le Verger.

Le détail des programmes est disponible sur le site de la ville dans la rubrique "Actualités".

Inscriptions et renseignements sur le **portail famille** pour la Passerelle et au **06 47 87 81 86/maisondesjeunes@ville-lhermitage.fr** pour la Maison des Jeunes.



PROCHAINS TRAVAUX



▶ Rue du Lavoir :

La circulation et le stationnement des véhicules sont interdits des deux côtés jusqu'au 12 juillet.

HORAIRES - SERVICES MUNICIPAUX

Durant la période estivale, les horaires des services municipaux changent :

Mairie :

- ▶ Lundi de 13h30 à 17h30,
- ▶ Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,
- ▶ Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,
- ▶ Jeudi de 8h30 à 12h,
- ▶ Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Fermeture les samedis matins (du 6 juillet au 31 août inclus).

Médiathèque :

- ▶ Lundi de 14h à 18h30,
- ▶ Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30,
- ▶ Vendredi de 14h à 19h.

Fermeture les samedis matins (du 6 juillet au 31 août inclus).

ALSH :

Ouvert en juillet et durant la 2^{ème} quinzaine d'août du lundi au vendredi aux horaires suivantes :

- ▶ 7h30 à 11h45 et de 13h30 à 18h30.

Maison des Jeunes :

- ▶ Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

▶ Vous partez en vacances et vous craignez pour votre domicile ?

Partez sans inquiétude, la police veille. L'Opération Tranquillité Vacances est un service gratuit organisé par la Police Municipale de L'Hermitage qui permet aux Hermitageois qui le souhaitent de faire surveiller leur habitation pendant leur absence.

▶ Qu'est-ce que c'est ?

Ce dispositif consiste à faire connaître ses dates de vacances à la police municipale et à la gendarmerie afin que des rondes régulières soient effectuées à proximité du domicile pendant cette période. En cas de nécessité, vous serez immédiatement contacté, quel que soit votre lieu de villégiature.

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, il vous suffit de remplir le formulaire de demande en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à la Police Municipale, 1 place de l'Hôtel de Ville ou à la Brigade de Gendarmerie de Pacé, 21 bis avenue Charles Le Goffic.

Pour plus d'informations :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>



CONCOURS PHOTOS



Le **samedi 29 juin** a eu lieu le vernissage du concours photos. Le thème de cette année était le sport, en lien avec les jeux olympiques.

Les 24 photos sélectionnées par le jury sont exposées dans différents lieux de la ville :

- ▶ square Copsa Mica, parc de la Source, parc du Presbytère, parc du Rocher, parc de la Rossignolière, parc du Lindon, bassin de tampon de La Fauconnière, près du pôle tennis, rue de la Perrière près des jeux et à proximité du pumtrack.

Nous tenons à remercier tous les participants pour la qualité de leur travail. Gardez votre appareil photo à porter de main car le concours revient l'an prochain !

PARCS ET JARDINS MUNICIPAUX



L'été arrive et avec les beaux jours nous allons plus souvent dans les parcs et jardins municipaux. Ils sont ouverts à tous et constituent des espaces de verdure qui permettent de se promener, pratiquer des jeux ou des sports, pique-niquer ou se détendre seul ou en groupe.

Afin que ces espaces verts restent agréables et ne soient pas pollués avec nos déchets abandonnés, il

appartient à chacun d'adopter le réflexe de la poubelle. Si vous n'êtes pas en mesure de jeter votre déchet à la poubelle, conserver le dans votre sac ou dans votre poche. Vous l'oublierez rapidement et aurez tout le loisir de vous en démunir une fois chez vous.

Outre le désagrément que ceux-ci provoquent, les déchets abandonnés voient augmenter leur risque de rester durablement dans l'environnement et de porter atteinte à la faune et la flore.

Ayons le bon réflexe, n'abandonnons pas nos déchets !

Vie locale

MAM - MONT DES SOURIS

La MAM Mont des souris à L'Hermitage a ouvert le 6 mai dernier. Elle propose une approche rassemblant le meilleur des pédagogies existantes : Montessori, Reggio, CNV, Pikler-Lozcy, etc.



Accueil des enfants de 3 mois à 3 ans de **7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.**

Téléphone : 06 50 61 66 82

Mail : mam@montdessouris.fr

AGENDA DES PERMANENCES



► Permanence de l'architecte conseil :

Une permanence est assurée pour les habitants de L'Hermitage souhaitant bénéficier d'un conseil sur leur projet (extension, travaux,...). Cette permanence se tient à la mairie du Rheu, sur rendez-vous (02 99 60 71 31). Prochaines dates annoncées : **3 septembre.**

► Permanence PMI :

Prochaine permanence le **lundi 12 août** de 9h à 12h, à l'espace petite enfance (près de la mairie). Avant de venir à la permanence, il faut obligatoirement prendre rendez-vous auprès du CDAS au 02 22 93 67 50.

FABRIQUE CITOYENNE - RENNES MÉTROPOLE

Rennes Métropole lance une démarche de participation citoyenne, à travers la diffusion d'un questionnaire sur le sujet de la santé au coeur de Rennes et sa Métropole.

Cette enquête a pour objectif de contribuer à préciser les priorités de santé pour les 5 prochaines années. Selon les priorités identifiées, la Métropole et la Ville de Rennes déploieront, avec leurs partenaires, des actions pour la santé des habitants.

En tant qu'habitants de Rennes Métropole, votre vision de la santé, vos besoins et attentes sont importants.

Pour contribuer au questionnaire, RDV sur le site :

<https://fabriquecitoyenne.fr/>

TARIFICATION SOLIDAIRE DES TRANSPORTS

Depuis le **1^{er} juillet 2024**, une nouvelle formule de titres de transports à tarification solidaire est disponible « 10 voyages tarif réduit », elle offre une réduction sur la formule 10 voyages à plein tarif.

Ce nouveau titre à destination des bénéficiaires des réductions de 85% et 50% permet de répondre aux besoins des voyageurs occasionnels.

La formule « 10 voyages tarif réduit » doit être chargée sur une carte KorriGo Services nominative et ne permet pas la multivaldation.

Une carte KorriGo Services ne peut pas contenir plus de 30 voyages tarif réduit en même temps.

MARCHÉ DU JEUDI



De 7h30 à 12h30, tous les jeudis, le marché s'installe sur la place Saint Avit !

Vous y rencontrez les commerçants pour y effectuer vos emplettes et échanger sur les produits proposés.

Durant cette période estivale, les commerçants ne seront pas présents sur les temps suivants :

- **poissonnerie** du 26 juillet au 18 août,
- **primeur** du 23 juillet au 22 août,
- **fromagerie** du 23 juillet au 22 août,
- **boucherie-traiteur** sur une période du mois d'août.

Venez profiter de ces étalages de proximité et de leurs produits de qualité !

Vie associative

ASSOCIATION DE SOUTIEN SCOLAIRE

L'association de soutien scolaire de L'Hermitage appartient à un groupe associatif intercommunal rassemblant 5 communes. Elle permet aux enfants de la commune évoluant dans les établissements primaires et collèges d'être accompagnés par des bénévoles dans l'aide aux devoirs.

L'association accueille une vingtaine d'enfants dans la bonne humeur avec un accompagnement individualisé et respectueux des besoins exprimés par les parents et enseignants. Pour la nouvelle saison 2024-2025 l'association **recherche de nouveaux bénévoles.** De plus, l'aide aux devoirs sera élargie à la rentrée : le lundi et mardi de 17h à 19h.

Contact :

- atslhermitage@laposte.net
- Annie au 06 88 89 04 69

Médiathèque

EN CE MOMENT À LA MÉDIATHÈQUE !



Mardis 6 et 20 août – 15h : livres en balade. Rendez-vous au Presbytère pour écouter des histoires. Si la météo n'est pas favorable, rendez-vous à la Médiathèque. Tout public.

Durant tout l'été, venez découvrir nos sélections thématiques sur le thème des vacances, de la mer, etc ainsi que des pochettes surprises jeunesse ! Choisissez une thématique et découvrez chez vous ce que vous avez emprunté.

La Médiathèque reste ouverte en juillet et août aux horaires d'été.

- ▶ Lundi : 14h – 18h30
- ▶ Mercredi : 9h30 – 12h30 et 14h – 18h30
- ▶ Vendredi : 14h – 19h

La Médiathèque sera exceptionnellement fermée le vendredi 16 août.

Numérique – prochain atelier : **vendredi 17 juillet**.

COUP DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Nouvel abonnement à la Médiathèque !

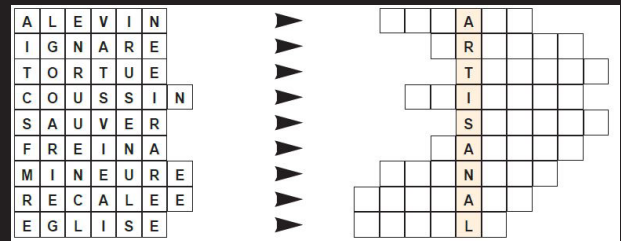
Otaku Manga est un magazine à destination des 10-17 ans sur l'univers du manga.

Tous les deux mois, venez découvrir des infos sur des animés, des webtoons, des jeux vidéo en lien avec les mangas. Mais également des tutoriels pour se lancer dans la culture manga (dessin, calligraphie, japonais, recettes, etc). N'hésitez pas à venir les emprunter !



Jeux

Anagrammes



Reportez dans la grille de droite des mots ayant pour sujet l'univers de la boulangerie formés à partir des anagrammes de la grille de gauche.

Sudoku

						8	6	
7	9		2	8	3	4	1	5
4	5	8	1				9	2
9	8	2	7		1	5	4	
3			9	2				
	6				5	2	8	
		9	4		2			8
			6	9	7			4
5			8			9	3	6

Numéros utiles



Services d'urgences	
Général	112
SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Centre antipoison	02 99 59 22 22
Gendarmerie Pacé	02 99 60 13 14
Services de gardes	
Élus municipaux	06 77 43 86 83
Pharmacie	3237 (0.35€/min)
Dentiste	118 418 ou 15
Kiné respiratoire	02 99 64 12 42

Directrice de la publication : Christelle Daoulas
 Conception, réalisation, impression : Ville de l'Hermitage.
 Pour faire diffuser une information : hebdo@ville-lhermitage.fr